



Respect - Responsabilité - Engagement

ÉCOLE PRIMAIRE DES DEUX-SOLEILS

Procure scolaire 2025-2026 - Sixième année (Mme Katherine Audrey)

Achats à la BIBLAIRIE GGC 401, rue Principale Ouest, Magog

N'inscrivez pas le nom de l'enfant dans les cahiers d'activités avant que l'enseignant ait vérifié les items et conservez votre facture

☐	1	Inséparables, 6 ^e année, cahiers A, B, web, activités interactives 1 an et le magazine (ISBN13 9998202010037)	21.50 \$
☐	1	Irréductibles 6 ^e année, cahiers A, B, web, exercices interactifs 1 an et recueils (ISBN13 9998202411292)	21.50 \$

Achats d'articles de bonne qualité au magasin de votre choix.

MERCI DE VOUS ASSURER QUE CHACUN DES ARTICLES SCOLAIRES ET PERSONNELS SOIENT BIEN IDENTIFIÉS.

Votre enfant doit apporter tous les articles de la procure scolaire dès la première journée d'école.

- ☐ 2 Cartables 1 pouce (un pour l'anglais avec quelques feuilles lignées)
- ☐ 6 Duo-tangs de couleurs différentes
- ☐ 4 Cahiers d'exercices lignés 7 mm, 3 trous, 32 pages (exemple : cahier « Canada »)
- ☐ 1 Paquet de feuilles lignées
- ☐ 1 Duo-tang en plastique avec 2 pochettes à l'intérieur
- ☐ 1 Paquet de 10 pochettes protectrices 3 trous
- ☐ 1 Ensemble de 5 séparateurs
- ☐ 3 Crayons effaçables à sec pointe fine (éviter la marque expo car il tache notre matériel)
- ☐ 1 Boîte de crayons à mine aiguisés (pas de pousse-mine)
- ☐ 1 Boîte de crayons-feutres, pointe moyenne
- ☐ 2 Stylos
- ☐ 1 Boîte de crayons à colorier aiguisés
- ☐ 2 Surligneurs
- ☐ 2 Coffres à crayons (placer les crayons à colorier et les crayons-feutres dans un des deux coffres à crayons)
- ☐ 2 Gommages à effacer blanches
- ☐ 1 Règle de 30 cm, plastique clair, graduée en cm (0 à 30 cm)
- ☐ 2 Colles en bâton, 40 ou 42 g.
- ☐ 1 Paire de ciseaux
- ☐ 1 Calculatrice de base
- ☐ 1 Taille-crayon avec réservoir
- ☐ 1 Une paire d'espadrilles pour le gymnase. Ces souliers peuvent être utilisés pour l'intérieur.
- ☐ Vêtements de rechange pour l'éducation physique

Si votre enfant utilise tout son matériel scolaire, il est de votre responsabilité de lui en procurer à nouveau.